**APPEL A L’EXPRESSION D’INTERET**

**Consultant Individuel chargé de l’élaboration d’un cadre de gestion de recherche et programme pour CERAPE**

**(ACBF/REOI/010/24/CERAPE/SALCA)**

**MAI 2024**

# Historique

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) met en œuvre le programme «Renforcer le leadership africain pour l’adaptation au changement climatique », qui vise à améliorer la performance des organisations travaillant dans le domaine de l’adaptation au changement climatique pour créer un écosystème durable d’adaptation au changement climatique sur le continent africain. Le résultat global attendu du programme est de disposer d'un groupe solide d'organisations basées en Afrique et dirigées par des Africains, capables de façonner la réponse de l'Afrique au changement climatique à travers un dialogue politique efficace, un plaidoyer et l'utilisation d'une voix commune pour sensibiliser et influencer les politiques.

D’une manière spécifique, le programme renforcera la capacité des organisations sélectionnées à jouer un rôle de premier plan dans l'adaptation climatique en améliorant leur efficience, leur efficacité, leur pertinence et leur durabilité, tout en améliorant leur capacité à développer une culture organisationnelle d'excellence, dans le but global d'améliorer la capacité du continent à entreprendre les actions nécessaires pour se préparer et s'adapter aux impacts actuels et futurs du changement climatique.

Le programme met l'accent sur une approche fondée sur des données et des preuves dans sa mise en œuvre, ainsi que sur la sensibilité au genre et l'inclusion sociale dans les stratégies d'adaptation climatique des organisations sélectionnées. Dans le cadre de sa stratégie de mise en œuvre, le programme élaborera et mettra en œuvre des plans personnalisés d'amélioration des performances pour relever les défis prioritaires en matière de capacité des organisations cibles travaillant avec les communautés africaines pauvres et vulnérables pour développer des stratégies d'adaptation climatique durables et résilientes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme qui durera 4 ans, quatre organisations d'Afrique subsaharienne ont été sélectionnées, dont le Centre d'études et de recherches sur l'analyse et les politiques économiques (CERAPE) dont le siège régional est basé à Brazzaville. Cette dernière dispose de quatre unités de recherche implantées au Congo, en RCA, en RDC et au Cameroun. Son objectif principal est de réaliser des travaux de recherche. A cet effet, les missions ci-dessous sont déconcentrées. C’est :

* Créer un cadre d'échanges et de partage de connaissances entre chercheurs ;
* Réaliser des projets de recherche dans le domaine socio-économique ;
* Diffuser les résultats de la recherche auprès des décideurs :
* Former et encadrer de jeunes chercheurs.

Une évaluation réalisée par l’ABCF en septembre 2022 a révélé des faiblesses dans le domaine de la recherche et de la gestion des programmes. Sur cette base, il a été recommandé qu’une stratégie et un manuel de gestion des programmes et de la recherche soient élaborés pour éclairer les processus du CERAPE. C'est dans ce contexte que l'ACBF cherche à recruter un consultant pour soutenir le développement du cadre de recherche et de gestion des programmes du CERAPE.

**2. Objectif**

**2.1. Objectif principal**

L'objectif principal de ces termes de référence (TDR) est d'engager un consultant pour développer un cadre de recherche et de gestion de programme pour le CERAPE.

**2.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques consistent à :

* Elaborer un cadre de gestion de recherche et de programme – décrivant une stratégie et un manuel de recherche et de programme, basés sur une évaluation et un diagnostic détaillés des activités du CERAPE.
* Elaborer un cadre de recherche et de programme qui s'aligne sur le plan stratégique du CERAPE 2025-2030.
* Identifier et décrire les spécifications et l'installation d'outils ou de systèmes numériques pertinents et rentables qui peuvent améliorer l'efficacité de la gestion des programmes et de la recherche au sein du CERAPE.
* Assurer la formation du personnel du CERAPE à l'application du cadre de gestion du programme et de la recherche et des logiciels/outils numériques identifiés.

**3. Tâches et responsabilités**

* Mener une évaluation approfondie de la recherche et de la gestion des programmes de l'organisation, en identifiant les domaines prioritaires pour le renforcement des capacités.
* Analyser les ressources existantes, y compris les processus, les technologies et les compétences du personnel, pour déterminer les forces et les lacunes, en collaborant avec le personnel du CERAPE au Congo, en RCA, au Cameroun et en RDC.
* Examiner les cadres de recherche et de gestion de programmes d'organisations similaires pour fournir une bonne base et une bonne adhésion aux normes internationales.
* Concevoir un cadre de recherche et de programme (stratégie et manuel) qui répond aux besoins et aux orientations du CERAPE.
* Faciliter une réunion virtuelle pour présenter les premières versions à l'ACBF et au CERAPE.
* Intégrer les commentaires et suggestions formulés par le CERAPE et les parties prenantes dans la finalisation du cadre de recherche et de gestion du programme.
* Faciliter la formation sur l'utilisation des outils de gestion de programme qui soutiennent le programme CERAPE et le cadre de portée.
* Élaborer un manuel de gestion de recherche et de programme et recommander des outils de recherche et de programme pertinents, essentiels à la rationalisation des processus de recherche et de programme au sein du CERAPE.
* Soutenir l'installation des logiciels pertinents.
* Faciliter la formation du personnel du CERAPE sur le manuel et les logiciels de recherche et de gestion de programme.

**4. Livrables attendus**

4.1 Élaboration et soumission du rapport initial

4.2 Évaluation de la capacité de recherche et de gestion des programmes du CERAPE à

 éclairer les stratégies ciblées.

4.3 Développement d'une stratégie de recherche et de gestion de programme en mettant

 l'accent sur la numérisation et l'utilisation de la technologie pour améliorer la gestion

 de la recherche et du programme du CERAPE.

4.4 Elaboration d’un manuel de recherche et de gestion de programme pour le CERAPE

4.5 Élaboration des spécifications et des recommandations pour des outils et logiciels

 rentables de gestion de programme et de recherche à déployer au CERAPE.

4.6 Élaboration d'un plan de formation et animation du programme sur le manuel de

 gestion de la recherche, y compris la formation sur l'utilisation du logiciel de gestion de programme pertinent et adopté pour le CERAPE.

**Table 1. Calendrier des livrables**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** |  **Livrables**  | **Chronogramme provisoire** |
| 1. | Élaboration et soumission du rapport initial. | 5 Juillet, 2024 |
| 2. | Évaluation du programme CERAPE et de la capacité de gestion de la recherche pour éclairer les stratégies ciblées. | 22 Juillet, 2024 |
| 3. | Soumission de la première ébauche de la stratégie et du manuel de gestion de recherche et de programme. | 18 Aout, 2024 |
| 4. | Soumission des spécifications du logiciel. | 23 Aout, 2024  |
| 5 | Soumission de la version finale de la stratégie et du manuel de gestion de recherche et de programme. | 31 Aout, 2024 |
| 6 | Développement du programme de formation et animation de la formation du personnel du CERAPE. | 30 Septembre, 2024 |

**5. Profil académique, expérience, compétences**

5.1 Détenir un diplôme de maîtrise dans un domaine pertinent tel que la gestion de programmes, la gestion organisationnelle, les sciences sociales, les études de développement ou toute discipline connexe.

5.2 Fournir la preuve d’une expérience professionnelle, avec au moins 10 ans d’expérience en gestion de programmes et/ou de recherche.

5.3 Vaste expérience en gestion de programmes dans le contexte d'institutions de développement/recherche.

5.4 Expérience avérée dans la facilitation de la formation sur la gestion de programmes au sein d'institutions de développement/recherche.

5.5 Expérience avérée et familiarité démontrée avec l'utilisation de logiciels de gestion de programmes/de recherche et d'outils numériques.

5.6 Maîtrise du français et connaissance pratique de l'anglais.

**6.** **Soumission et candidature**

Les consultants intéressés doivent soumettre un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

* **Proposition technique** – elle doit inclure une brève présentation de l'approche méthodologique (accompagnée d'un calendrier)
* **Curriculum Vitae** - Mettant en valeur l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.
* **Une proposition financière** – Les propositions financières avec mot de passe crypté doivent inclure une ventilation détaillée des coûts des services proposés en réponse à cet appel. La proposition financière doit être guidée par le tableau 1. Calendrier des livrables.

**7. Supervision et durée de la mission**

Il est prévu que cette mission soit mise en œuvre entre le 30 juin 2024 et le 30 septembre 2024. Le consultant sera engagé par l'ACBF pour le compte du CERAPE qui dirigera la supervision de la mission.

**8. Contenu, calendrier et soumission**

Les résultats doivent répondre aux normes de qualité. Le document doit être soumis au plus tard le 30 octobre 2024. L'échéancier provisoire est présenté dans les livrables à la section 4.

**9. Modalités de travail**

Le Consultant devra travailler depuis son propre bureau ou celui de la coordination régionale de Brazzaville. Le consultant aura accès aux informations pertinentes nécessaires à la réalisation des tâches prévues dans le cadre de cette mission. Le consultant devra fournir son propre poste de travail (ordinateur portable, Internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et avoir accès à une connexion Internet fiable.

**10. Langue**

Tous les rapports et documents doivent être présentés en français.

**11. Critères d'évaluation**

Les propositions seront évaluées sur la base de la sélection des qualifications du consultant. Le comité d'évaluation technique examinera les propositions techniques en fonction de leur conformité aux termes de référence, avec une note technique minimale requise de 70 points.

**Tableau 2. Critères et système de points pour l'évaluation des propositions techniques**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | **Critères** | Points maximum |
| 01 | Détenir un diplôme de maîtrise dans un domaine pertinent tel que la gestion de programmes, la gestion organisationnelle, les sciences sociales, les études de développement ou toute discipline connexe. | 10 |
| 02 | Fournir la preuve d’une expérience professionnelle, avec au moins 10 ans d’expérience en gestion de programmes et/ou de recherche. | 30 |
| 03 | Vaste expérience en gestion de programmes dans le contexte d'institutions de développement/recherche. | 20 |
| 04 | Expérience avérée dans la facilitation de la formation sur la gestion de programmes au sein d’institutions de développement/recherche. | 10 |
| 05 | Expérience avérée et connaissance démontrée de l’utilisation des logiciels de gestion de programme/recherche et des outils numériques. | 20 |
| 06 | Maîtrise du français et connaissance pratique de l'anglais. | 10 |
|  | **Total** | **100** |

**Soumission**

Les consultants répondant au profil requis sont priés de soumettre leurs dossiers à l'adresse suivante : Procurement@acbf-pact.org avec pour sujet : Réf : ACBF/REOI/010/24/CERAPE/SALCA « Cadre de recherche et de gestion des programmes du CERAPE » au plus tard le 28 mai 2024 à 17h00 (heure locale de Harare).